



Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Elagage du droit de la surveillance Rapport de la Commission fédérale des banques sur l'examen de la réglementation actuelle des marchés financiers par voie d'ordonnances et de circulaires de juillet 2006
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur les propositions contenues dans le rapport. Toutes autres propositions de déréglementation, en particulier aux niveaux législatif et de l'autoréglementation reconnue, seront examinées avec intérêt.
Délai de réponse :	31 août 2006
Dépôt de la prise de position :	Commission fédérale des banques Dr Oliver Zibung Schwanengasse 12 Case postale CH-3001 Berne ou oliver.zibung@ebk.admin.ch
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (e-mail ou support de données électronique) de la prise de position.
Publication des prises de position :	Sauf avis contraire, la CFB part du principe que les personnes concernées donnent leur accord à la publication de leur prise de position.
Questions complémentaires :	Dr Oliver Zibung Tel. +41 31 322 68 76 oliver.zibung@ebk.admin.ch